

---

**Actes de la troisième Conférence internationale sur la Francophonie économique**

*VERS UNE ÉCONOMIE RÉSILIENTE, VERTE ET INCLUSIVE*

Université Cheikh Anta Diop de Dakar – Sénégal, 16 – 18 mars 2022

---

**LES ENJEUX ET LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'AFRIQUE :  
À LA RECHERCHE D'UNE CROISSANCE INCLUSIVE ET RÉSILIENTE**

**CLAUDE SUMATA**

Professeur, Université Pédagogique Nationale & Université Catholique du Congo, RD Congo  
[clausum05@yahoo.fr](mailto:clausum05@yahoo.fr)

**RÉSUMÉ** – L'analyse de la vulnérabilité et de la résilience de l'économie africaine renvoie à l'appréhension des stratégies à mettre en œuvre pour maintenir l'équilibre économique de ce continent face aux chocs exogènes. Il s'agit d'étudier dans une certaine mesure les capacités de cette région de maintenir une croissance soutenue en dépit des événements aléatoires censés affecter sa progression vers un cercle vertueux de croissance. Signalons que l'environnement international affecte de manière significative la situation socioéconomique de l'Afrique du fait de l'extraversion de son économie. L'analyse des transformations économiques de ce continent doit se faire à l'aune de l'observation minutieuse des causes lointaines de la dégradation de la situation économique de ce pays. Cette démarche nous permet de cerner dans une certaine mesure les contre-performances de l'économie africaine au cours de la période récente afin de dégager des perspectives d'avenir dans le cadre de l'émergence de l'Afrique.

**Mots-clés** : vulnérabilité, croissance inclusive, résilience, émergence

*Les idées et opinions exprimées dans ce texte n'engagent que leur(s) auteur(s) et ne représentent pas nécessairement celles de l'OFE ou de ses partenaires. Aussi, les erreurs et lacunes subsistantes de même que les omissions relèvent de la seule responsabilité de ou des auteurs.*

## Introduction

La vulnérabilité des économies africaines peut être cernée à l'aune de leur insertion récessive dans les chaînes de valeurs internationales. En effet, le poids de l'Afrique dans les échanges mondiaux se situe à environ 3%. Cette dynamique demeure la résultante de sa spécialisation primaire qui ne lui permet pas de dégager des plus-values substantielles tout en le confinant dans un processus d'instabilités chroniques du volume et de la valeur de ses recettes d'exportations. Les fluctuations des prix des matières premières et les mouvements erratiques de la demande à l'échelle internationale constituent des barrières tangibles à surmonter. De ce point de vue, ces économies sont sensibles aux chocs d'offre et de demande qui les guettent en permanence.

Cependant, les économies africaines ont généralement montré une certaine résilience face la prolifération de la pandémie de la Covid 19 au cours de la période récente, sauf l'Afrique du Sud. Contrairement à certaines prévisions pessimistes, les chocs exogènes n'ont pas ébranlé les fondements macroéconomiques du continent africain en dépit de sa léthargie continue. Il convient de s'attarder sur la situation de ces économies afin de voir dans quelle mesure elles pourraient s'insérer de manière positive dans les chaînes de valeurs internationales. Cette vision s'inscrit dès lors dans la dynamique positive constatée au cours de la période récente contrairement à la perception défavorable du vieux continent et à l'afro pessimisme ambiant ayant prévalu les années passées. L'émergence des pays en développement, en général, et de l'Afrique, en particulier, ne constitue pas un leurre et les pays d'Asie du sud Est à l'instar de la Chine et de l'Inde prêchent par l'exemple.

La mise en place d'une stratégie proactive s'impose afin d'éviter les écueils du passé et imprimer un rythme novateur en rapport avec les ressorts actuels de la mondialisation et de la globalisation financière. Il s'agit de sortir des arcanes traditionnels de la division internationale du travail qui la confinent au rôle de pourvoyeur de matières premières à l'échelle internationale. Néanmoins, l'évolution récente de la situation socioéconomique nous renseigne que les économies les plus dynamiques se retrouvent en Afrique. De ce point de vue, il est judicieux de porter un nouveau regard sur les déterminants de leurs composantes structurelles afin de baliser le terrain pour la mise en place des options novatrices dans le cadre d'une croissance endogène et durable (Aghion et Howitt, 2009 ; Aghion et al., 2014).

En règle générale, le continent africain souffre d'un regain de relents autocratiques caractérisé par l'exercice de régimes peu démocratiques dont la légitimité est contestable. Les espoirs suscités par le processus de démocratisation par le bas des années 90 n'ont pas assuré la mise en œuvre d'un Etat de droit à l'échelle continentale. Par conséquent, les problèmes de gouvernance et de leadership restent perceptibles dans la plupart des Etats. L'émergence de l'Afrique à l'instar des autres continents est liée à sa capacité à valoriser son capital humain voire intellectuel. Le rattrapage observé ces dernières décennies dans les pays émergents en général, et en Chine et en Inde, en particulier, nous enseigne qu'il n'existe pas de fatalité dans ce cadre. Le système éducatif africain doit être restructuré de façon à assurer le nivellement vers le haut des intelligences dans le cadre des programmes de formation spécifiques adaptés au contexte actuel de la mondialisation.

Dans ce contexte, les investissements massifs doivent être consacrés au domaine de l'apprentissage à toutes les échelles, en partant de l'enseignement primaire jusqu'à la formation

supérieure et universitaire. Cette dynamique passe par l'allocation de moyens substantiels au profit de ce secteur notamment la mobilisation des ressources financières, matérielles et humaines. Le retard accumulé par le continent africain dans ce domaine est perceptible à l'aune de la modicité des dépenses accordées à ce secteur dans la plupart des pays africains en comparaison de celles dégagées dans les autres continents. De ce point de vue, le système éducatif est censé se restructurer et s'adapter à cette nouvelle donne. Il s'agit d'assurer la compétitivité des institutions d'enseignement supérieur face aux défis majeurs auxquels elles sont confrontées. Dans ce contexte, le recours à l'entrepreneuriat demeure une voie salutaire du fait du rétrécissement du nombre d'emplois créés sur le marché du travail. Cette démarche constitue dès lors un passage obligé pour favoriser l'essor d'une classe moyenne dynamique.

## **1 Vulnérabilité des économies africaines - Dépendance et Indépendance de l'Afrique subsaharienne**

### **1.1 Quelques leçons de la période postcoloniale 60 ans après.**

Au niveau économique, l'extraversion des ex- colonies au profit de leurs métropoles n'a pas facilité la transition vers une économie moderne autonome tournée vers la satisfaction des besoins de base des populations autochtones. La production nationale était orientée essentiellement vers la demande des ex-puissances coloniales. De 1960 à 2007, la part de la valeur ajoutée agricole dans le PIB a baissé de 41% à 22% alors que celle du secteur industriel a augmenté, passant de 17 % à 32 %. Par ailleurs, la part des services a augmenté de 42 % à 46 % (CEA/UA, 2010). Entre 2000 et 2014, le continent noir a connu une croissance de l'ordre de 5,1 % par an. Dans ce contexte, plusieurs pays ont élaboré des programmes d'émergence économique à l'horizon 30-35.

Aujourd'hui, l'Afrique subsaharienne se retrouve à la croisée des chemins après six décennies d'indépendance en présentant des résultats en demi-teinte. Si l'afro pessimisme a cédé le pas à quelques lueurs d'espoir ici et là, force est de reconnaître qu'une part non négligeable de la population africaine croupit dans la misère. Dans ce contexte, les individus vivent avec des revenus précaires et aléatoires en dessous du seuil de pauvreté admis par les instances internationales, soit moins de deux dollars par jour. Au cours de la période allant de 1960 à 2018, le PIB de l'Afrique a été multiplié par 7 alors que son PIB par habitant n'a progressé que de 50 % du fait d'une forte croissance démographique. La croissance démographique y a été de l'ordre 2,5 % par an depuis le milieu de la décennie 60, annihilant les efforts de développement économique.

Certains pays africains disposaient d'une économie florissante et compétitive au début du processus de décolonisation. En 1960, l'économie de la RDC avait atteint un niveau de développement économique et social comparable à ceux du Canada et de la Corée du Sud. Les structures économiques de l'Afrique subsaharienne étaient fragiles du fait de la forte dépendance à l'égard du pouvoir colonial et de la prédominance des intérêts étrangers dans la gestion des affaires au sein des colonies.

Les activités économiques prédominantes ont été orientées vers l'exploitation des matières premières et des cultures de rente dont la patrie-mère avait besoin. La vulnérabilité de ces économies face aux chocs exogènes demeure palpable car les produits de base subissent les retombées catastrophiques des fluctuations des prix. En effet, ces prix ont généralement évolué à la baisse à l'exception des cours du pétrole. L'évolution récente de l'Afrique subsaharienne fait

ressortir le désir de diversification des partenaires des Etats indépendants essayant de s'affranchir tant bien que mal des anciennes puissances occidentales.

Des nouvelles alliances commerciales se sont tissées avec les pays émergents tels que la Chine, l'Inde et les Emirats Arabes Unis. Une nouvelle dynamique s'est mise en place propulsée par des taux de croissance substantiels sous l'égide du Nigeria et de l'Afrique du Sud. De même, l'Angola a pu aligner des taux de croissance positifs en diversifiant ses partenaires commerciaux depuis la fin de la guerre civile. Il a pu atteindre une croissance économique de 80 % de 2001 à 2011. Au-delà des avancées économiques indéniables de ce partenariat « gagnant-gagnant », force est de reconnaître les contraintes de cette donne du fait de la persistance des inégalités sociales et de la pauvreté.

L'Afrique présente dès lors deux facettes si l'on scrute de près les enseignements de l'indice Ibrahim de la gouvernance africaine (IIAG) 2018. De nombreux pays ont amélioré leur gouvernance alors que d'autres demeurent à la traîne. De ce point de vue, on peut citer une quinzaine de « locomotives », parmi lesquelles la Côte d'Ivoire (plus de 12,7 points depuis 2008 sur une échelle de 100), le Maroc (+ 10 points) ou le Kenya (+ 8 points). Il convient de rappeler que l'IIAG fait la moyenne de la centaine de critères analysés en incluant, entre autres mesures, la liberté d'expression, la participation politique des femmes, l'accès au droit, à la santé, la fréquentation des écoles et lycées, mais aussi les créations d'emplois et la capacité des entreprises à se financer...

### **Les atouts de l'Afrique**

Il convient de s'attarder sur les potentialités énormes dont regorge l'Afrique notamment les ressources minières et agricoles ainsi que les hydrocarbures. Par ailleurs, la faune et la flore constituent également des richesses intarissables de ce continent. L'existence des ressources hydrauliques et des terres arables pléthoriques au niveau de certaines régions demeurent des ressorts tangibles à valoriser dans le cadre d'un processus de développement économique endogène. Etant donné les menaces et les risques relatifs aux changements climatiques, il faut également mentionner les atouts de l'Afrique en terme de crédit carbone nécessaire au maintien de l'écosystème environnemental à l'échelle internationale. Par ailleurs, la jeunesse de la population africaine constitue aussi un élément non négligeable à prendre en compte dans la mise en place d'une dynamique positive visant à renforcer le capital humain.

Figure 1 : Cartographie des richesses minières et agricoles de l'Afrique



Source : Baumard, M. 2018 [DESC-Wondo.org](http://DESC-Wondo.org) Le 30 octobre 2018

### Les faiblesses de l'Afrique

Les déficits en termes d'infrastructures de communication et de télécommunication ainsi que de systèmes d'approvisionnement en eau et en électricité constituent des tares structurelles de la plupart des économies africaines. Il convient d'inverser cette tendance désastreuse afin de mettre en place des réformes substantielles pour atteindre des taux de croissance à 2 chiffres requis pour l'émergence économique et s'approcher des Objectifs de Développement Durable (ODD).

En règle générale, le continent africain souffre d'un regain de relents autocratiques caractérisé par l'exercice de régimes peu démocratiques dont la légitimité est contestable. Les espoirs suscités

par le processus de démocratisation par le bas des années 90 n'ont pas assuré la mise en œuvre d'un Etat de droit à l'échelle continentale. Par conséquent, les problèmes de gouvernance et de leadership restent perceptibles dans la plupart des Etats. Par ailleurs, les flux migratoires en provenance de l'Afrique vers le reste du monde ont tendance à augmenter à un rythme vertigineux, vidant ce continent d'une part importante de sa population. Etant donné son insertion récessive dans les chaînes de valeurs internationales, il faut procéder à la diversification intégrale de son économie en assurant la promotion des secteurs porteurs tels que l'industrie, les infrastructures et l'agriculture.

La Covid-19 nous enseigne qu'une attention soutenue doit être accordée à la santé publique, à la recherche scientifique ainsi qu'aux innovations technologiques. Des efforts supplémentaires doivent être déployés pour orienter la production nationale vers le marché interne en favorisant la promotion de l'entrepreneuriat et des petites et moyennes entreprises locales. Il est souhaitable que l'Afrique puisse bénéficier du dividende démographique et de la transition démographique pour renforcer sa résilience économique, écologique et sociale.

## **1. 2 La vulnérabilité de l'Afrique face à l'instabilité des prix des produits de base**

L'insertion récessive de l'Afrique dans les échanges internationaux se manifeste par son poids négligeable, de moins de 3 % en 2011. Il est judicieux de mentionner que la part des exportations du continent africain dans les exportations mondiales représentait respectivement 6% en 1980 et 2% en 2002. Par ailleurs, la concentration de l'offre de la plupart des pays africains sur un nombre infime de denrées accentue leur vulnérabilité à l'égard de la conjoncture mondiale. Leurs économies sont généralement dépendantes de quelques produits de base (Sumata et Zumbu, 2018b).

Dans ce contexte, leurs exportations sont basées sur une ou deux matières premières et l'exploitation de ces produits primaires leur permet d'acquérir une part majeure de leurs réserves de change. Selon la Banque mondiale, ce commerce leur procure environ 94 % de leurs revenus. Signalons qu'en 1985, par exemple, trois produits agricoles à savoir le coton, le café et le cacao et un produit minier, en l'occurrence, le cuivre, représentaient 50 % des exportations de produits de base non pétroliers du continent africain. La contribution marginale des économies africaines dans les chaînes de valeurs mondiales se traduit par leur vulnérabilité face aux variations des prix des produits de base. En effet, les fluctuations des cours des matières premières exercent dans ces conditions une pression considérable sur le volume et la valeur de leurs exportations (Guillaumont, 2006 ; Hugon, 2017).

Il convient de relever qu'une diminution de 10 à 20 % du prix peut provoquer la disparition du surplus macro-économique résultant de l'exploitation du produit. Par conséquent, les répercussions sur le plan macro-économique demeurent dramatiques en termes d'affectation du budget public et de réduction du niveau de vie. En règle générale, on assiste à la contraction des revenus et de l'emploi compte tenu de la détérioration de l'environnement économique. Cette dynamique catastrophique est de nature à perturber l'implantation des programmes de développement et le fardeau de l'endettement peut s'accroître.

Etant donné que les pays africains sont spécialisés dans l'exploitation et l'exportation de quelques produits primaires, comme on l'a relevé plus haut, leur décollage économique est lié au volume des matières premières exportées. L'évolution à la baisse du pouvoir d'achat des matières

premières par rapport à celle des biens manufacturés constitue une donne des relations économiques internationales, en dépit des hausses passagères observées à certaines périodes. Les termes de l'échange semblent jouer en défaveur des pays africains et leurs populations subissent dès lors les conséquences défavorables de l'échange inégal. Les manifestations tangibles de cette situation désastreuse demeurent perceptibles à l'aune de la perte de leur pouvoir d'achat par rapport au reste du monde (Sumata, 2001 et 2014).

Il convient de déplorer les méfaits de l'échange inégal dans la mesure où les producteurs africains continuent de subir une baisse continue des cours des matières premières qu'ils exportent alors que les prix des produits manufacturés se maintiennent à un niveau décent. Il est judicieux de mentionner, par exemple, que les agriculteurs sont obligés de travailler plus pour se procurer les biens importés de première nécessité. La baisse persistante des cours de la plupart des matières premières depuis la fin de la décennie 70 jusqu'à nos jours a empêché dans une certaine mesure la mise en œuvre des projets de développement en Afrique.

Les conséquences économiques et sociales des mouvements erratiques de prix des matières premières peuvent donc être dramatiques. Par conséquent, les politiques de stabilisation et de contrôle des prix sont censées maintenir dans une certaine mesure le "juste prix" des produits de base. Cependant, la mise en œuvre d'une telle stratégie est aléatoire du fait de la pluralité des phénomènes à la base des fluctuations des prix et de la difficulté d'établir réellement le rapport entre production et consommation des denrées. En règle générale, les variations des recettes d'exportation dépendent de trois facteurs majeurs, à savoir le prix, le volume et le change. Leur évaluation doit tenir compte des prix effectifs de facturation ainsi que des dates effectives de paiements. Il est également opportun de considérer les mécanismes adoptés pour assurer la compensation des instabilités de recettes.

La dépendance accrue des pays africains par rapport aux produits primaires est perceptible au niveau de l'importance de ces matières premières dans le processus de formation de leur revenu national. De même, le montant élevé des ressources financières en devises en provenance des exportations de ces produits demeure une preuve tangible de cette réalité. Ces pays doivent diversifier leurs économies afin de renforcer leur résilience par rapport aux chocs extérieurs, en général, et aux fluctuations des cours de matières premières, en particulier. Dans ce contexte, leur compétitivité doit être renforcée par le biais d'une stratégie d'industrialisation appropriée pour réduire leur dépendance par rapport aux exportations des produits de base.

## **2 Dynamique d'une croissance durable et inclusive en Afrique subsaharienne**

### **2.1 La problématique de la croissance inclusive en Afrique**

Le maintien d'une croissance inclusive sur le continent africain constitue le meilleur rempart pour résoudre le problème de pauvreté. Il est donc opportun de rechercher des pistes stratégiques pour enclencher un cercle vertueux de croissance pour inverser la tendance de manière durable. La création massive des richesses et la prospérité collective en Afrique semblent compromises par des pesanteurs structurelles notamment l'inadéquation du cadre institutionnel, la mauvaise gouvernance, la persistance des conflits et le caractère exclusif de la croissance.

Le maintien des taux de chômage élevés, l'inexistence des infrastructures appropriées, l'absence de protection sociale et la dégradation de l'environnement demeurent des problèmes récurrents

auxquels le continent africain est confronté. Cette dynamique désastreuse facilite la vulnérabilité et la fragilité de la plupart des pays africains face aux chocs exogènes et endogènes. Les objectifs du Programme de développement doivent mettre un accent particulier sur la nécessité de dresser les bases d'une croissance soutenue et inclusive afin de supprimer les disparités sociales. Dans cette optique, les gouvernements, la société civile et le secteur privé doivent être mobilisés afin de rechercher des solutions idoines et assurer la transformation structurelle de la société africaine.

Il s'agit de mettre en place une nouvelle donne caractérisée par des progrès substantiels en terme de développement durable. L'émergence de l'Afrique est également conditionnée par l'élimination des discriminations politiques, économiques et sociales. La mise en place des institutions viables assurant l'épanouissement des individus s'impose dans le cadre d'un processus de répartition équitable des ressources mobilisées. Cette dynamique suppose l'accroissement des investissements publics et des dépenses sociales prioritaires. Signalons que la gouvernance économique, politique et administrative demeure une nécessité impérieuse.

Au cours de cette dernière décennie, l'Afrique a réalisé une forte croissance économique rompant avec une longue période de récession. En effet, selon les Perspectives Economiques en Afrique (2014), le continent africain a enregistré un taux de croissance de 5 % depuis le milieu des années 2000 alors que la moyenne mondiale a été de 3 %. L'embellie économique observée dans cette optique a permis la hausse du volume des échanges de 6,2% en moyenne. Dans cette optique, les investissements directs étrangers ont atteint 5,6 % en 2013 contre 3,2% en 2007. Dans le cadre de cette nouvelle dynamique, le continent africain a même su atténuer les effets de la crise financière et sa croissance économique a rebondi. Ces performances ont été principalement tirées par le secteur des ressources naturelles, notamment le pétrole et les minerais, représentant plus de 30% des ressources du continent. Cependant, ces produits de base sont généralement exportés sans pour autant subir une transformation préalable (Sumata et Dzaka-Kikouta, 2014).

La croissance substantielle observée dans ce cadre n'a pas généré une amélioration substantielle de la qualité de vie des individus. Il est judicieux de mentionner que la satisfaction des besoins humains de première nécessité n'est pas toujours garantie pour la majeure partie de la population. L'accès aux services prioritaires de base tels que l'eau potable, l'électricité, le logement décent, les soins médicaux appropriés et l'éducation fiable restent des défis majeurs à relever. Il convient d'améliorer et d'optimiser leurs chaînes d'approvisionnement afin de générer des gains substantiels en termes de développement humain. Il semble que l'accroissement des richesses a même contribué à aggraver les disparités et les inégalités au sein des populations africaines.

Selon le Rapport Africain sur les OMD (2014), la chute du taux de pauvreté a été faible, de 56,5 % en 1990 à 48,5 % en 2010. L'absence de jouissance des retombées positives de la croissance par une large partie de la population africaine serait liée aux problèmes de gouvernance politique, d'allocation optimale des ressources mobilisées et de structuration de l'économie. Il est opportun d'affirmer que l'économie de l'Afrique, peu diversifiée, reste dépendante des ressources naturelles. En règle générale, la pérennisation des inégalités tend à compromettre la croissance de plusieurs façons. En effet, cette dynamique favorise une utilisation inefficace des ressources humaines et matérielles et abaisse, par conséquent, la qualité des institutions et des politiques mises en œuvre. De même, elle érode la cohésion sociale et multiplie les conflits sociaux.



La dégradation implacable des conditions sociales et économiques de la plupart des pays africains constitue le point culminant de la détérioration des institutions étatiques. Celle-ci a, en effet, assuré le maintien de bouleversements sociaux intenses et une paupérisation croissante de la population. Le maintien d'une croissance inclusive suppose la mise en place de stratégies appropriées de développement et l'implantation des institutions adéquates au niveau national pour assurer l'élaboration de programmes économiques ambitieux. Il s'agit d'enclencher un renversement de tendance et de rechercher les voies et moyens qui permettront au continent africain de faire des progrès économiques et sociaux substantiels, de manière à tendre vers l'émergence économique à long terme.

La matérialisation effective d'une croissance inclusive passe nécessairement par l'essor des investissements publics et des dépenses sociales prioritaires indispensables. L'inexistence d'une stratégie appropriée dans ce sens n'a pas permis à la plupart des pays africains d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). La mise en œuvre des infrastructures viables est indispensable notamment en termes de desserte en eau et en électricité. De même, la construction et la réhabilitation des moyens de communication et de transport constituent des priorités majeures. Il s'agit de renforcer et de faciliter les vecteurs de communication entre les zones de production excédentaires et les régions où sévissent les pénuries (Dzaka-Kikouta et Sumata, 2014).

La recherche d'une croissance soutenue et inclusive passe par la promotion de l'entrepreneuriat, l'appui au secteur privé et la création d'emplois. Les politiques sociales demeurent dès lors des vecteurs primordiaux pour s'attaquer aux inégalités et elles peuvent en même temps offrir des retombées favorables sur la croissance à long terme. Les mesures qui préservent l'éducation et le bien-être de l'enfant et des femmes, par exemple, restent des pistes louables dans le cadre d'une croissance inclusive. De même, les services ou les biens mis à la disposition des groupes vulnérables, en l'occurrence, les demandeurs d'emplois et les personnes en situation de détresse matérielle, par les autorités gouvernementales constituent également des ressorts non négligeables du système de secours à mettre à la disposition de ces catégories sociales.

Dans ce contexte, la responsabilité des institutions et des Etats est interpellée afin de mettre en place les bases d'un développement humain durable. De ce point de vue, tous les acteurs à l'échelle nationale et internationale doivent se mobiliser et conjuguer les efforts pour établir un programme réaliste et consensuel. Il s'agit d'élaborer également un calendrier adéquat pour faire face aux enjeux majeurs de notre époque, en l'occurrence les changements climatiques et la solidarité internationale.

Les politiques et les stratégies adoptées par les autorités gouvernementales influent considérablement sur leur capacité d'attirer des investissements, de faciliter la création et le développement d'entreprises. Dans son rapport sur le développement dans le monde de 2005, la Banque mondiale affirme qu'un bon climat d'investissement fournit des occasions et des incitatifs tant aux PME qu'aux multinationales, d'investir de manière productive, de créer des emplois et de se développer. Le maintien d'un tel dispositif joue donc un rôle central dans la croissance et la réduction de la pauvreté. La libéralisation du potentiel d'investissement dans les secteurs protégés ainsi que l'adoption et la diffusion de nouvelles technologies semblent nécessaires. De même, les réformes visant à adapter la réglementation des marchés des produits

pour favoriser la concurrence peuvent générer des gains de productivité et supprimer les obstacles. Elles tendent généralement à faciliter l'utilisation efficace de la main d'œuvre.

L'accès à des infrastructures efficaces est primordial pour rendre la croissance inclusive. En accroissant la productivité du travail et en abaissant les coûts de production et de transaction, les infrastructures favorisent l'activité économique et contribuent à la croissance, ce qui est essentiel pour lutter contre la pauvreté. Dans ces conditions, l'acquisition d'infrastructures appropriées constitue une ambition légitime pour les pays africains. Les services publics constituent des vecteurs essentiels pour faire émerger des sociétés prospères et inclusives du fait qu'ils créent les conditions du développement social et économique. Leurs effets bénéfiques peuvent se traduire, par exemple, par l'autonomisation des individus et des communautés, l'amélioration des conditions sanitaires et le relèvement du niveau d'éducation.

L'inclusivité de la croissance en Afrique passe par la quête d'une meilleure gestion des ressources publiques, en vue de permettre, à une majorité de la population, d'avoir un accès plus large aux services financiers, de bénéficier de la croissance économique et d'y contribuer. L'émergence de l'Afrique est liée dans une certaine mesure à la réduction des inégalités politiques, économiques et sociales. Il s'agit de jeter les bases d'un processus cumulatif favorisant l'épanouissement des individus dans le cadre d'une mobilisation accrue des forces vives de la nation. Cette dynamique suppose l'essor des valeurs morales et démocratiques nécessaire à l'édification de la Nation et de l'Etat.

## **2.2 Le développement durable et les défis économiques du changement climatique pour l'Afrique**

Le développement durable peut être cerné à partir de trois objectifs fondamentaux à savoir les dimensions économiques, sociale et environnementale. Ces trois jalons s'agencent et se combinent de manière judicieuse. Cependant la prééminence du pilier économique a été déterminante, dans un premier temps, dans le cadre du système capitaliste et la dimension du développement durable a fait resurgir, par la suite, les préoccupations de type écologique et social. Les politiques de développement durable tendent à articuler les trois objectifs cités plus haut pour le bien-être de tous.

La tendance générale du développement durable peut être appréhendée comme un processus qui économise la nature sans nuire à la cohésion sociale. Elle s'inscrit dans une dynamique qui respecte l'homme sans pour autant sacrifier son environnement. L'accent est dès lors mis sur l'aspect social et environnemental dans l'optique d'une symbiose de ces deux dimensions. Le développement durable est donc un processus qui répond aux besoins du présent sans porter un préjudice à la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins.

Les changements climatiques constituent des dangers permanents pour l'humanité et leur virulence au cours de ces dernières années mérite qu'on puisse y prêter une attention particulière. Les conséquences des changements climatiques sur l'environnement et la qualité de la vie des individus sont dramatiques pour toute l'humanité. On peut s'en rendre compte en scrutant la persistance des dégâts causés par les inondations et les sécheresses, la dégradation des infrastructures et des équipements, la disparition des terres et des logements ainsi que la persistance des maladies endémiques telles que le paludisme.

Les pays africains peuvent jouer un rôle majeur face au dérèglement climatique compte tenu de leurs ressources considérables en biodiversité. La RD Congo, par exemple, dispose d'environ 60 % des zones forestières du Bassin du Congo qui constituent la deuxième réserve du monde après celle de l'Amazonie. Cette situation devrait permettre aux pays africains de bénéficier des ressources financières non négligeables au titre du crédit carbone de la part de la communauté internationale censée protéger l'équilibre de l'écosystème mondial. Certaines pesanteurs ne leur permettent pas de réaliser des bénéfices substantiels de cette réalité sociale bien que des options stratégiques précises soient levées à l'échelle internationale. Certains pays africains vont bénéficier du fonds vert de 168 millions de dollars au profit des pays vulnérables dont la résilience par rapport aux effets pervers des changements climatiques demeure fragile.

Le financement de trois projets de développement a été retenu en Afrique. Au Sénégal, les ressources financières mobilisées de l'ordre de 7,6 millions de dollars vont servir à lutter contre la salinisation des terres, notamment dans le bassin arachidier du pays. Au Malawi, l'aide emmagasinée de 12,3 millions de dollars va servir à renforcer les capacités des individus face aux aléas des changements climatiques, en mettant en place des instruments météorologiques appropriés. De même, le fonds vert a accordé 25 millions de dollars au financement des PME opérant dans le domaine de l'énergie verte en Afrique de l'Est. Le KawiSafi Ventures Fund est censé améliorer les capacités de desserte en électricité de cette région en commençant par deux pays pilotes : le Kenya et le Rwanda.

Il convient de mettre en place une stratégie internationale pour une gestion rationnelle des changements climatiques afin de mieux protéger l'atmosphère, les forêts et les océans. Ces atouts naturels peuvent constituer des éléments fondamentaux dans la mise en œuvre des politiques climatiques adéquates à l'échelle internationale. Les efforts à fournir dans ce cadre doivent être répartis équitablement entre les Etats afin d'aboutir à des résultats probants. Cette dynamique suppose une prise de conscience collective de tous les acteurs au niveau international.

La mobilisation des fonds constitue dès lors une préoccupation majeure pour assurer le suivi des engagements spécifiques des Etats par rapport à leurs obligations. Les pays développés et émergents dont la responsabilité reste avérée dans la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, doivent mettre à la disposition de ces programmes des moyens appropriés. Les pays en développement devront prendre en considération la portée du phénomène climatique en essayant de jouer dans une certaine mesure leur partition. Il s'agit de faire valoir les principes d'équité et de responsabilités communes dans la gestion de la crise climatique.

### **3 Stratégies de sortie de crise : Renforcer la résilience des économies africaines**





L'émergence de l'Afrique à l'instar des autres continents est liée à sa capacité à valoriser son capital humain voire intellectuel. Le rattrapage observé ces dernières décennies dans les pays émergents en général, et en Chine et en Inde, en particulier, nous enseigne qu'il n'existe pas de fatalité dans ce cadre. Le système éducatif africain doit être restructuré de façon à assurer le nivellement vers le haut des intelligences dans le cadre des programmes de formation spécifiques adaptés au contexte actuel de la mondialisation.

Les investissements massifs doivent être consacrés au domaine de l'apprentissage à toutes les échelles, en partant de l'enseignement primaire jusqu'à la formation supérieure et universitaire. Cette dynamique passe par l'allocation de moyens substantiels au profit de ce secteur notamment

la mobilisation des ressources financières, matérielles et humaines. Le retard accumulé par le continent africain dans ce domaine est perceptible à l'aune de la modicité des dépenses accordées et de la baisse du niveau de l'enseignement dans la plupart des pays africains.

### 3.1 Les déterminants de l'émergence de l'Afrique subsaharienne

Au-delà des défis et des enjeux relevés dans les paragraphes précédents, il est opportun de s'attarder sur les mécanismes à mettre en place pour inverser la tendance et assurer le maintien d'une croissance soutenue en Afrique. En effet, il est donc nécessaire de mettre en place les bases d'une croissance inclusive. Les contraintes du régime d'accumulation excluant demeurent la monoproduction, la faiblesse du taux d'investissement et l'inadéquation du système de mobilisation des recettes fiscales. L'expérience récente des BRICS démontre que le leadership et la planification restent des vecteurs essentiels de l'émergence économique. La relance des activités et la croissance économique dépendent de quatre facteurs primordiaux :

-  La promotion des activités tournées vers l'exportation et l'accroissement des réserves de change pour financer les importations ;
-  La redynamisation du secteur agricole pour assurer l'autosuffisance alimentaire et favoriser dans une certaine mesure les exportations ;
-  Le rôle déterminant de l'éducation pour maintenir un système de formation orienté vers l'acquisition des connaissances techniques et scientifiques ;
-  Le recours à la technologie en provenance de l'extérieur par l'acquisition des licences de fabrication et l'appel aux services du personnel qualifié étranger et/ou à la diaspora.

Sans renoncer aux vertus du libéralisme, l'Etat demeure un pilier majeur dans le cadre d'une stratégie de planification appropriée portant essentiellement sur les points suivants : La stabilisation des institutions ; le maintien des équilibres macroéconomiques ; les avantages comparatifs et l'insertion positive dans l'économie mondiale et le maintien d'une croissance substantielle sur une période plus ou moins longue. Dans la plupart des cas, le maintien d'un taux de croissance à deux chiffres sur une décennie constitue un passage obligé.

Trois points majeurs doivent être considérés dans le cadre de l'émergence économique à savoir les gouvernances politique, économique et sociale. D'abord, il faut disposer d'une volonté politique pour instaurer des réformes structurelles. Ensuite, il est judicieux de négocier les modalités du programme de redressement économique en procédant à la conclusion des contrats profitables à la nation. Enfin, il convient de reformuler le rôle de l'Etat en orientant son action vers la préservation du bien collectif.

Les autorités gouvernementales doivent également favoriser le développement d'une classe d'entrepreneurs locaux capables de saisir des opportunités d'affaires. Dans ces conditions, il faut créer un environnement propice à l'entrepreneuriat en investissant dans les équipements et dans la formation pour augmenter la productivité de la main-d'œuvre. Il est impérieux de garantir la propriété privée et d'assurer le maintien d'un environnement propice à l'expansion des affaires. La mise en œuvre d'une croissance inclusive suppose l'allocation optimale des ressources aux secteurs prioritaires de l'économie.

Une attention particulière doit être accordée à la relance des activités agricoles afin de favoriser l'autosuffisance alimentaire. De même, la lutte contre les maladies endémiques (paludisme et VIH/Sida) et l'éducation pour tous (à l'école primaire et secondaire) doivent constituer des priorités absolues. Par ailleurs, le développement communautaire et la création d'emplois demeurent des gages d'une politique volontariste et proactive visant à éliminer les ressorts de la bipolarisation sociale.

La plupart des pays d'Afrique subsaharienne disposent de potentialités énormes pour hisser leurs économies vers l'émergence. En effet, ils possèdent des ressources naturelles importantes (mines, hydrocarbures, hydrauliques, faune, flore) et une population jeune. Ces pays ont connu une croissance régulière au cours de la dernière décennie. Cependant, cette dynamique positive ne s'est pas accompagnée d'avancées sociales. Il faut inverser la tendance en dotant le pays d'infrastructures de base et en procédant à l'industrialisation de l'économie. La relance de l'agriculture et la promotion de l'entrepreneuriat (PME/PMI) doivent jouer un rôle majeur dans la recherche d'une croissance soutenue pro-pauvre. Cette dynamique suppose également le respect de la bonne gouvernance et le maintien de la paix.

L'émergence de l'Afrique subsaharienne suppose également l'essor d'une classe d'entrepreneurs transnationaux capables de saisir des opportunités d'affaires. Il s'agit de créer un environnement propice à l'entrepreneuriat en investissant dans les équipements et dans la formation pour augmenter la productivité de la main d'œuvre. De même, il convient de garantir la propriété privée et le maintien d'un environnement propice à l'expansion des affaires. La politique de promotion du secteur privé doit intégrer la dynamique des Investissements Directs Etrangers dont le rôle semble déterminant dans la relance des activités économiques (Sumata et Zumbu, 2018a).

### **3. 2 La promotion de l'entrepreneuriat au niveau local**

Il est opportun de considérer les perspectives de la relance des activités économiques de l'Afrique dans le cadre du processus d'industrialisation de ce pays. Dans ce contexte, les Petites et Moyennes Entreprises et les Petites et Moyennes Industries (PME/PMI) sont censées jouer un rôle majeur dans la consolidation de la croissance économique. En RDC par exemple, elles représentent 80% du tissu industriel congolais et participent de manière significative à la création d'emplois, de plus de 70 %, et par conséquent, à la réduction de la pauvreté compte tenu de la redistribution des revenus opérés dans ce cadre (Sumata, 2014).

Une politique proactive s'impose pour stimuler l'entrepreneuriat afin de lutter contre l'extraversion des économies africaines en assurant la promotion de la production locale et permettre l'émergence d'une classe moyenne. Cette dynamique peut également assurer l'articulation des circuits formels et informels dans la mesure où la plupart des unités de production exercent leurs activités au niveau du secteur informel.

Pour assurer l'essor des innovations au sein des PME/PMI et l'émergence d'entreprises sur des créneaux porteurs, les autorités gouvernementales doivent mettre à la disposition des entrepreneurs potentiels notamment les jeunes entrepreneurs, 'un réseau de compétences et d'expertises. Il existe différents programmes à mettre en place pour accompagner les entreprises dans la construction et le renforcement de partenariats ou de coopérations, pour encourager les processus interactifs favorables au développement d'innovations.

Ces mécanismes de partenariat ou de coopérations peuvent s'établir à l'échelle nationale, ou internationale par le biais d'incubateurs, de pépinières ou de technopoles, en tant que structures d'hébergement et/ou d'accompagnement des créateurs d'entreprises innovantes. Cette démarche est censée leur permettre de se familiariser avec les processus d'innovation et établir les partenariats nécessaires avec les centres de compétences et accéder à l'annuaire de compétences technologiques et scientifiques.

### **La mise en place du programme d'implantation des incubateurs d'entreprises.**

L'incubateur des PME/PMI constitue un dispositif d'appui à la création et à la promotion des entreprises de petite dimension afin de favoriser la diffusion de la culture d'entreprise et d'assurer le suivi des nouveaux entrepreneurs. Il s'agit de les aider dans une certaine mesure à assurer la matérialisation de leurs idées de projet et de leurs initiatives de création d'unités de production ou commerciales. De même, il convient de favoriser la consolidation des capacités managériales des dirigeants de ces PME/PMI ainsi que d'autres agents impliqués dans la gestion quotidienne des affaires.

Les centres d'incubation doivent mettre à la disposition des entrepreneurs la technologie et les connaissances requises pour leur développement harmonieux notamment dans les phases initiales de développement (startups). Ces centres sont censés fournir des programmes de formation, d'accompagnement et d'encadrement dans le domaine de la gestion ainsi qu'une aide en terme de transfert technologie. Les entrepreneurs peuvent les utiliser dans le cadre de l'expansion de leurs activités. En effet, ils ont la possibilité de bénéficier des infrastructures et des équipements de ces centres (domiciliation des entreprises, matériels bureautiques et TIC).

### **Conclusion**

L'analyse de la vulnérabilité et de la résilience de l'économie africaine renvoie à l'appréhension des stratégies à mettre en œuvre pour maintenir l'équilibre économique de ce continent face aux chocs exogènes. Il s'agit d'étudier dans une certaine mesure les capacités de cette région de maintenir une croissance soutenue en dépit des événements aléatoires censés affecter sa progression vers un cercle vertueux de croissance. Signalons que l'environnement international affecte de manière significative la situation socioéconomique de l'Afrique du fait de l'extraversion de son économie. L'analyse des transformations économiques de ce continent doit se faire à l'aune de l'observation minutieuse des causes lointaines de la dégradation de la situation économique de ce pays. Cette démarche nous a permis de cerner dans une certaine mesure les contre-performances de l'économie africaine au cours de période récente afin de dégager des perspectives d'avenir dans le cadre de l'émergence de l'Afrique.

Au-delà des faits évoqués dans ce livre, il convient de dégager des perspectives d'avenir dans le cadre du renversement de tendance attendu.

Perspectives d'avenir :

- Orienter la production vers le marché interne ;
- Réhabiliter et construire des infrastructures notamment dans le domaine sanitaire (hôpitaux) ;
- Améliorer les canaux de recherche ;

- Limiter l'impact du secteur informel ;
- Développer l'entrepreneuriat local.

A la lumière de ce qui précède, force est de reconnaître que la mise en place des politiques volontaristes de promotion de l'entrepreneuriat s'impose pour résorber le chômage en Afrique. La réussite de cette stratégie est conditionnée par le maintien d'une fiscalité favorable au profit du secteur privé en général et de la diaspora en particulier. De même, la construction des infrastructures au niveau du territoire national s'impose ainsi que l'accès aux innovations techniques pour les opérateurs privés.

La promotion de l'emploi passe par le maintien d'un cadre légal et institutionnel favorisant l'essor de l'investissement privé. Il convient de mentionner que la revitalisation de l'emploi au niveau du secteur public ne doit pas être négligée même si la réputation de l'Etat-providence reste compromise. En effet, la réforme des entreprises publiques est de nature à préserver des entités viables notamment dans le cadre des Partenariats Public Privé (PPP). De ce point de vue, la contribution de la diaspora peut être décisive compte tenu de ses capacités financières et de ses compétences techniques.

Par ailleurs, les gouvernements africains devraient s'engager davantage dans la mise en œuvre d'une politique efficace visant à attirer les Investissements Directs Etrangers. De même, l'usage des mesures fiscales et incitatives ciblées au profit du secteur privé et de la diaspora peut constituer une alternative dans le cadre de la politique de création d'emplois. Cette dynamique est de tendance à créer des synergies favorables pour canaliser les ressources des migrants congolais vers les secteurs porteurs de l'économie.

La mise en œuvre d'une croissance inclusive suppose l'allocation optimale des ressources aux secteurs prioritaires de l'économie. De ce point de vue, une attention particulière doit être accordée à la relance des activités agricoles afin de favoriser l'autosuffisance alimentaire. De même, la lutte contre les maladies endémiques (paludisme et VIH Sida) et l'éducation pour tous (à l'école primaire et secondaire) constituent des priorités absolues.

Les causes du chômage des jeunes et du faible taux d'initiative de création d'entreprises sont multiples. Pour y remédier, il faut une politique de création d'emploi multidimensionnelle de la part du gouvernement central et des organismes internationaux. L'amélioration consécutive du climat des affaires reste un facteur déterminant pour favoriser l'attractivité et l'implantation des investissements étrangers en Afrique. Le gap entre la qualité de main d'œuvre demandée par les firmes et la qualité de main d'œuvre offerte par les jeunes demandeurs d'emploi doit être résorbé. Dans le cadre de la création de Petites et Moyennes Entreprises (PME), le microcrédit peut être une source de financement non négligeable pour les jeunes start-ups.

## Bibliographie

- Aghion, P. et P., Howitt. 2009. *The Economics of Growth*. The MIT Press.
- Aghion, P., Ufuk Akcigit et P., Howitt. 2014. «What Do We Learn From Schumpeterian Growth Theory?.» dans *Handbook of Economic Growth*. vol. 2 of Handbook of Economic Growth, Chapter 0, Elsevier : 515–563.
- Baumard, M. 2018. L'Afrique s'impatiente de ne pas changer assez vite, [DESC-Wondo.org](#), 30 octobre.

- Commission Economique pour l’Afrique (CEA/UA). 2010. Rapport économique sur l’Afrique, Commission Economique pour l’Afrique, Nations Unies.
- Dzaka-Kikouta T., et C. Sumata 2014. “Les multinationales chinoises et leurs IDE en Afrique centrale : mobiles et stratégies”, dans *Les migrants et l’investissement en Afrique*, sous la direction de Claude Sumata. L’Harmattan. Collection Sociétés africaines et diaspora : 111-144.
- Guillaumont P. 2006. “La vulnérabilité macroéconomique des pays à faible revenu et les réponses de l’aide”, *Revue d’économie du développement*, 4 (Vol. 14), p. 21 à 77.
- Hugon P. 2017. « Les trappes à vulnérabilité et les catastrophes : niveaux d’analyse et approches systémiques », *Mondes en développement*, 4 (n° 180), p. 13 à 34.
- Perspectives Economiques en Afrique/PEA (2014), Groupe de la Banque Africaine de Développement/ OCDE/ PNUD.
- Rapport Africain sur les OMD (2014), Commission Economique Pour l’Afrique, Groupe De La Banque Africaine De Développement, Programme Des Nations Unies Pour Le Développement, Union Africaine.
- Sumata C., et D. Zumbu 2018a. « Capital humain et dynamique économique en RDC : Modèle multi équationnel », *Revue congolaise d’économie et de gestion*, N°12 : 252-273.
- Sumata C., et D. Zumbu 2018b. «Analyse des déterminants des échanges commerciaux intra UEMOA par l’approche gravitationnelle », *Revue Congolaise d’Economie et de Gestion*, N° 12 : 274-287.
- Sumata C. 2014. *La gestion macroéconomique de la République Démocratique du Congo durant et après la transition démocratique*, MRAC-L’Harmattan. Cahiers africains no 85.
- Sumata C., et T. Dzaka-Kikouta 2014. « The determinants of China’s foreign direct investment in Central Africa: evidence from the Republic of Congo and DRC?», *African East-Asian Affairs* 2 : 15-38, 2013.